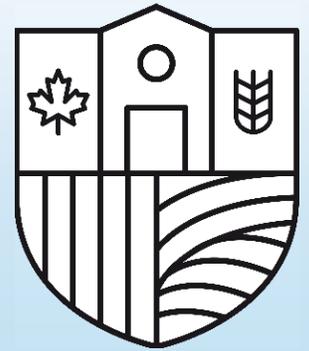


Info+Saint-Esprit

Bulletin mensuel d'information publié par la Municipalité de Saint-Esprit

Juillet 2019 - numéro 348



Mairie :

21, rue Principale

Saint-Esprit (Québec) J0K 2L0

tél. : (450) 831-2114

fax. : (450) 839-6070

courriel: info@saint-esprit.ca

site Web: http://www.saint-esprit.ca

horaire: Lundi au jeudi - 8 h 30 à 12 h

et - 13 h à 17 h

Vendredi - 8 h à 13 h

Michel Brisson, maire

Conseillers :

district 1 : Claude Gosselin

district 2 : Ricky Soly

district 3 : Sandra Cardin

district 4 : Richard Pitre

district 5 : Ginette Brien

district 6 : Maxime Villemaire

Caroline Aubertin, directrice générale

Johanne Ringuette, d.g.a. et resp. des finances

Catherine Gagnon, réception et taxation

Annie Chaumont, technicienne administrative

Julie Lacombe, coord. aux loisirs

Jean-François Boileau, directeur des

infrastructures et de l'aménagement

Sylvain Boudreault, inspecteur voirie

Mélanie Marchand, inspectrice municipale

Bibliothèque : (450) 831-2274

Gymnase : (450) 831-2114 poste 7530

Urgence fin de semaine : (450) 916-7114

Feu, Ambulance, Police : 9-1-1

Sûreté du Québec : 1-800-434-1001

Info Santé CLSC Montcalm 8-1-1 1-888-256-0404

Permis de brûlage: 1-888-242-2412, option 4

Service incendies de la

MRC Montcalm: 1-888-242-2412, option 3

SPCA (sans frais): 1 855 440-7722

à toute heure du jour ou de la nuit

sept jours par semaine.

DATES IMPORTANTES À RETENIR

Prochaine séance du conseil municipal

Lundi 12 août 2019, 20 h, salle du conseil de la mairie
au 21, rue Principale.

Fermeture pour les vacances estivales

Mairie : du 22 juillet au 2 août 2019
inclusivement

Bibliothèque : du 22 juillet au 2 août 2019
inclusivement

Horaire de la bibliothèque pour la saison estivale

Du 25 juin au 2 septembre 2019 inclusivement
la bibliothèque sera fermée les mercredis

ÉVÉNEMENTS À VENIR

Fête des Récoltes : Dimanche 11 août dès 11 h,
près de l'église

La Galopade : Dimanche 23 août dès 7 h,
à l'église de Saint-Esprit

SITE INTERNET

Aller visiter notre tout nouveau site Web :

<https://saint-esprit.ca/>

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	2
MOT DU MAIRE	3
CHRONIQUE MUNICIPALE	3-16
UN MESSAGE DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC	17-18
MESSAGE À LA COMMUNAUTÉ.....	18-30
MESSAGE DE VOTRE ÉGLISE.....	31
CLUB FADOQ SAINT-ESPRIT - LES COEURS JOYEUX INC.	32
SHÉSOSE	33
BIBLIOTHÈQUE ALICE-PARIZEAU	34-38
MAISON DES JEUNES.....	39
CALENDRIER DES COLLECTES.....	40



Mairie fermée

*Dans le cadre de la formation «Habiletés de direction»,
une réunion administrative mensuelle se tiendra le lendemain
de toutes les sessions ordinaires du conseil de 8 h 30 à 9 h 30.
Merci de votre précieuse collaboration.*

La direction

Période de vacances.

De retour au mois d'août.

Merci et BONNES VACANCES !



CHRONIQUE MUNICIPALE

MODIFICATION DE LA LIMITE DE VITESSE PERMISE SUR LES CHEMINS MUNICIPAUX

Le conseil travaille actuellement sur l'adoption d'un règlement afin de modifier la limite de vitesse sur certains chemins municipaux.



La limite de vitesse serait à 40 km à l'heure dans le secteur du village, soit à partir de la Côte-Saint-Louis, rue et rang Montcalm, rue Saint-Isidore et la rue Principale. De plus, la limite de vitesse serait à 30 km à l'heure sur la rue Saint-Isidore, entre la rue des Écoles et la rue Grégoire.

Ces modifications devraient sensibiliser les automobilistes afin qu'ils adoptent un meilleur comportement sur la route. Nous croyons que ce projet réduirait les risques d'accident et serait plus sécuritaire pour les piétons et les cyclistes. Nous vous invitons à consulter régulièrement le site Internet pour plus de détails, car ce règlement sera en ligne dans les jours suivants son adoption.



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ESPRIT

AVIS PUBLIC

**AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE
DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM**

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Objet du projet.

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 2 juillet 2019, le conseil de la Municipalité de Saint-Esprit a adopté le *Second projet de règlement numéro #634-2019 modifiant le Règlement de zonage #364 pour permettre les usages publics, classe A et les habitations unifamiliales en rangées dans la zone H-32.*

2. Demande de participation à un référendum.

Ce second projet de règlement contient deux dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées provenant de la zone visée et des zones contiguës, le tout, afin que le règlement qui la contient soit soumis à leur approbation conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*. En résumé :

Disposition #1 ayant pour objet d'ajouter les usages publics de « Services, Classe A » à titre d'usage autorisé dans la zone H-32 ainsi que les normes correspondantes relatives à la densité d'occupation du sol et à l'implantation des constructions à la grille des usages et normes.

Disposition #2 ayant pour objet de permettre le mode d'implantation « en rangée » pour l'usage « Unifamiliale, Classe A » dans la zone H-32.

Une demande relative à ces dispositions peut provenir des personnes intéressées de la zone H-32, et des zones contiguës à celle-ci, soit les zones C-30, CH-20-3, C-21, P-19, CH-14, CH-13 et H-20-4 (*consultez la carte des zones qui est incluse à la suite du présent avis au besoin et qui fait partie intégrante du présent avis également*).

Une telle demande vise à ce que le règlement contenant ces dispositions soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle il s'applique et de celles de toutes zones contiguës d'où provient une demande valide, et ce, à l'égard des dispositions concernées.

3. Conditions de validité d'une demande.

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
- être reçue au bureau de la municipalité situé au 21 rue Principale à Saint-Esprit au plus tard le huitième jour suivant celui de la publication du présent avis, soit le 18 juillet 2019.
- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

4. Conditions pour être une personne intéressée.

Est une personne intéressée :

- 1) Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes le 2 juillet 2019 :
 - être domiciliée dans la zone d'où peut provenir une demande;
 - être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec.
- 2) Tout propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise qui n'est pas frappé d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes le 2 juillet 2019 :
 - être propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins 12 mois.

3) Tout copropriétaire indivis d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes le 2 juillet 2019 :

- être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins 12 mois;
- être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. La procuration doit avoir été produite ou être produite avec la demande.

Dans le cas d'une personne physique, il faut qu'elle soit majeure, de citoyenneté canadienne et, ne pas être en curatelle.

Dans le cas d'une personne morale, il faut :

- avoir désigné parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui, le 2 juillet 2019 est majeure, de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est pas frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la Loi;
- avoir produit ou produire en même temps que la demande une résolution désignant la personne autorisée à signer la demande et à être inscrite sur la liste référendaire, le cas échéant;
- sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne intéressée à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

5. Absence de demandes.

Toute disposition du second projet de règlement numéro 634-2019 qui n'aura fait l'objet d'aucune demande valide pourra être incluse dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

6. Consultation du projet.

Le second projet de règlement numéro 634-2019 peut être consulté au bureau de la municipalité situé au 21 rue Principale de Saint-Esprit, du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h et le vendredi de 8 h à 13 h.

7. Description des zones.

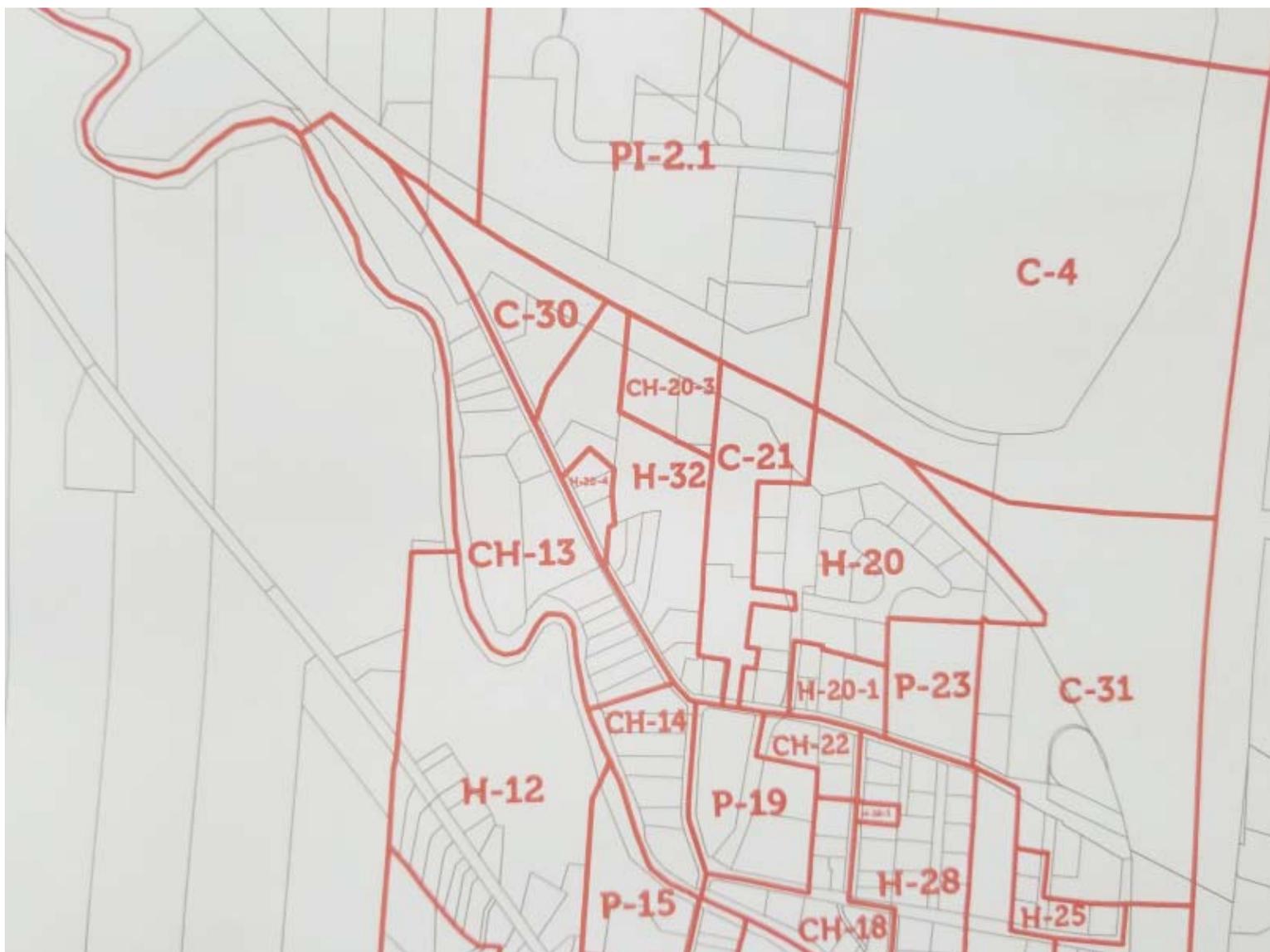
La zone concernée par les dispositions ci-dessus est la zone H-32.

Donné à Saint-Esprit, ce 10^e jour du mois de juillet 2019.

- Original signé -

Johanne Ringuette

Directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe





La municipalité félicite et remercie très sincèrement toutes les personnes, organismes, bénévoles, employés municipaux et partenaires financiers qui ont contribué de près ou de loin au succès de la fête nationale 2019.

Le conseil adresse des remerciements spéciaux aux personnes bénévoles et organismes suivants :

 **Madame Sara Gagnon, Madame Nathalie Faucher, Monsieur Olivier Boivin, Madame Roxanne Lacasse ainsi que Monsieur Dominic Lapalme pour le service de bar.**

 **Le service incendie qui était présent pour assurer la sécurité.**

 **Monsieur André Boivin et Monsieur Jean-Denis Picotte qui étaient bénévoles sur le site afin d'assurer la sécurité.**

 **La maison des jeunes.**

Des remerciements sont aussi adressés à tous les commanditaires et partenaires de l'évènement soit :

Monsieur Louis-Charles Thouin, Député de Rousseau

Monsieur Luc Thériault, Député de Montcalm

La MRC de Montcalm

Monsieur Marcel Martel ainsi que Monsieur Alexandre Grégoire pour le don de bois pour notre feu de joie.

La municipalité tient à remercier chaleureusement tous les participants de notre Fête nationale 2019. Vous étiez près de 800 personnes sur le site à venir fêter avec nous. C'est un immense plaisir de voir que vous étiez aussi nombreux.

Nous espérons vous revoir en aussi grand nombre l'an prochain!

Cinéma Plein-Air 2019

Une soixantaine de personnes étaient présentes pour la première édition du Cinéma Plein-Air. Grâce à vous, ce fut une magnifique soirée. Nous vous remercions d'avoir participé en grand nombre!

Nous désirons également remercier Mme Christina Majeau pour l'aide à la machine à popcorn ainsi que la Cabane à sucre des Sportifs pour nous avoir gracieusement commandité la machine à popcorn.

Merci à tous!



Journée de la pêche 8 juin 2019

Au nom de la municipalité de Saint-Esprit, nous tenons à vous remercier de tout cœur pour votre soutien et votre contribution à la 11^e édition de la journée de la pêche du 8 juin dernier. Sans vous, cette belle journée aurait été impossible, mais grâce à vous, nous l'avons menée à une superbe réussite.



La municipalité souhaite également remercier tous les bénévoles :

Les jeunes de la maison des jeunes, Monsieur Guy Lampron, Monsieur Yvon Rioux, Monsieur Simon Hamel, Monsieur Étienne Rochon
pour leur grande générosité et pour leur disponibilité. Nous sommes fiers d'avoir pu partager cette journée avec vous.

Merci!



Inscription pour les citoyens de Saint-Esprit et Saint-Roch-Ouest

Pour sa prochaine édition, la Galopade fête son 16^e anniversaire! C'est dans cet esprit festif que le comité de la Galopade a choisi de poursuivre la tradition en offrant, encore cette année, un tarif unique aux résidents de Saint-Esprit et de Saint-Roch-Ouest, pour toutes courses offertes lors de cette 16^e édition.

Lors de cette journée, plusieurs épreuves s'offrent à vous :

*** Défi 5x5**

*** Demi-marathon**

*** 1 km, 3 km, 5 km, 10 km course**

*** 5 et 10 km marche**

*** Course des Bout'Chou**



Coût : **5 \$**



Lieu d'inscription : **Hôtel de Ville de Saint-Esprit**



Date limite : **23 aout 2019**



Vous devrez fournir une preuve de résidence lors de votre inscription à la mairie

Merci beaucoup et nous vous attendons!!!





PROGRAMMATION
loisirs municipaux
AU GYMNASSE DE L'ÉCOLE PRIMAIRE
DOMINIQUE-SAVIO

Session
Automne 2019

Période d'inscription
pour les activités municipales :
du 9 au 13 septembre 2019

À la mairie,
21, rue Principale, Saint-Esprit
sur les heures d'ouvertures de bureau

Informations :

Julie Lacombe
coordonnatrice aux loisirs municipaux
municipalité de Saint-Esprit
loisirs@saint-esprit.ca

450 831-2114

Badminton

Activités municipales

LUNDI

Durée : **12 semaines**
 Horaire : **Les lundis, bloc de 2H** (possibilité de bloc de 1 H)
 Date de session : **16 septembre 2019 au 2 décembre 2019**
 Heure : **19 h 30 à 21 h 30**
 Lieu : **Gymnase de l'école primaire Dominique-Savio**
 39, rue des Écoles, Saint-Esprit
 Description : **Location au terrain. 3 terrains disponibles.**
 Les terrains de badminton peuvent être utilisés pour jouer en simple (2) ou en double (4). Chaque locataire doit signer et payer son contrat de location à la municipalité lors de la période d'inscription.
 Matériels obligatoires :
 Raquette de badminton, volants et espadrilles différentes que celles utilisées à l'extérieur.
 Coût pour un terrain :
240\$ +TX divisé par le nombre de joueurs.
 (2 joueurs / 120\$ +TX ch), (4 joueurs / 60\$ +TX ch.),
 (6 joueurs / 40 \$ +TX ch.)

MERCREDI

Durée : **12 semaines**
 Horaire : **Les mercredis, bloc de 1 h**
 Date de session : **18 septembre 2019 au 4 décembre 2019**
 Heure : **19 h à 20 h**
 Lieu : **Gymnase de l'école primaire Dominique-Savio**
 39, rue des Écoles, Saint-Esprit
 Description : **Location au terrain. 3 terrains disponibles.**
 Les terrains de badminton peuvent être utilisés pour jouer en simple (2) ou en double (4). Chaque locataire doit signer et payer son contrat de location à la municipalité lors de la période d'inscription.
 Matériels obligatoires :
 Raquette de badminton, volants et espadrilles différentes que celles utilisées à l'extérieur.
 Coût : **120\$ +TX divisé par le nombre de joueurs.**
 (2 joueurs / 60\$ +TX ch), (4 joueurs / 30\$ +TX ch.),
 (6 joueurs / 20\$ +TX ch.)

*** Il est possible de louer le gymnase pour vos activités entre amis, sur une période de 12 semaines. Simplement communiquer avec la municipalité pour connaître les blocs d'heures disponibles et les tarifs de locations au 450 831-2114 poste 7530.**

Entreprises ou responsables externes offrant des loisirs dans notre municipalité

*** Veuillez prendre note que ces activités ne relèvent pas des services de la municipalité, puisqu'il s'agit de fournisseurs privés.**

	Session	Contact inscription	Jour et heure	Emplacement
Karaté	Automne et Hiver	Marcel Daigle 514 912-2126 karateksl@hotmail.com	Mardi et jeudi 18 h 15 et 19 h 30	École primaire Dominique-Savio 39, rue des Écoles, Saint-Esprit
DÉBUTE LE 5 SEPTEMBRE 2019				
Kinball Lanaudière	Automne et Hiver	Audreyanne Beauchamp 450 759-7426 www.kin-ball.qc.ca	Lundi 18 h 30 à 19 h 30	École primaire Dominique-Savio 39, rue des Écoles, Saint-Esprit
DÉBUTE LE 16 SEPTEMBRE 2019				
Sportball Rive-Nord	Automne (samedi) et Hiver (dimanche)	Olivier Rousseau 514 347-7664 www.sportball.ca	Samedi 9 h 9 h 50 10 h 40	École primaire Dominique-Savio 39, rue des Écoles, Saint-Esprit
DÉBUTE LE 28 SEPTEMBRE 2019				
Cours de danse (enfants 7 à 12 ans) Studio de danse EDR	Automne et Hiver	Valérie Guilbeault 450 916-0560  Studio EDR	Jeudi soir 18 h 30 à 20 h 30	Salle du conseil 21 Principale, Saint-Esprit
DÉBUTE LE 5 SEPTEMBRE 2019				

Maladie de Lyme

C'est une maladie infectieuse causée par la bactérie *Borrelia burgdorferi* qui est transmise à l'humain par une tique contaminée par cette bactérie. Ce ne sont pas toutes les tiques qui sont porteuses de la maladie de Lyme.

Description de la tique



Elle vit plus particulièrement dans les endroits humides comme les forêts, les boisés, les herbes hautes, les jardins, les aménagements paysagers et les amas de feuilles mortes.

Les tiques ont trois stades de développement : larve, nymphe et adulte. Leurs tailles peuvent varier de 1 à 3 millimètres. À chacun de ces stades, la tique doit se nourrir du sang des animaux ou des humains pour passer au stade suivant.



Les piqûres des tiques sont généralement sans douleur et passent souvent inaperçues. La tique peut tripler de volume lorsqu'elle est remplie de sang, ce qui permet de la repérer plus facilement en cas de piqûre. Les nymphes sont petites (de la taille d'une graine de pavot), passent plus souvent inaperçues et restent généralement attachées à la peau de la personne plus longtemps avant d'être détectées. Elles sont plus actives pendant les mois du printemps et de l'été. Les tiques adultes sont de la taille d'une graine de sésame, donc plus faciles à repérer, et sont plus actives à l'automne.

Après une activité extérieure pouvant permettre une exposition aux tiques, il est important d'examiner sa peau afin de détecter la présence de tiques et de les retirer dès que possible. La tique sera souvent localisée aux endroits où elle peut passer inaperçue et demeurer accrochée longtemps. Par exemple : tronc, aisselles, aines, derrière les genoux, bas des fesses, bas du dos, cuir chevelu, arrière des oreilles, sourcils, nombril et entre les orteils.

Source : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/maladie-de-lyme/#protection-et-prevention>

Retrait d'une tique en cas de piqûre

En cas de piqûre, il faut retirer la tique dès que possible.

Pour retirer une tique accrochée à la peau, utilisez un tire-tique ou une pince fine, comme une pince à sourcils. Évitez d'utiliser vos doigts ou vos ongles.

Étapes à suivre pour retirer une tique



1. Saisissez la tique à l'aide d'une pince en étant le plus près possible de la peau. Il est important de ne pas presser l'abdomen de la tique, car cela augmente le risque de transmission de la bactérie responsable de la [maladie de Lyme](#).
2. Tirez la tique doucement, mais fermement et de façon continue, sans la tourner ou l'écraser pour permettre de retirer toute la tique sans la briser. Si la tête de la tique reste implantée dans la peau, vous pourrez ensuite la retirer délicatement avec la pince. Si vous utilisez un tire-tique, suivez les instructions du fabricant. Si vous n'arrivez pas à retirer la tête, laissez-la en place et laissez la peau guérir.
3. Placez la tique retirée de la peau dans un contenant hermétique, comme un contenant à pilules vide. Indiquez la partie du corps qui a été piquée et la date de retrait de la tique et conservez-la au réfrigérateur. La tique pourrait être utile si vous devez consulter un médecin.
4. Après avoir enlevé la tique, nettoyez votre peau avec de l'eau et du savon, et lavez-vous bien les mains.

Source : <https://www.quebec.ca/sante/conseils-et-prevention/sante-et-environnement/retrait-de-tique-en-cas-de-piqure/>

Christine Groleau, infirmière B.Sc

Pour tout commentaire ou suggestion: info@soinsautourdespieds.ca



VOLS PAR DISTRACTION DANS LES STATIONNEMENTS COMMERCIAUX

Les policiers de la Sûreté du Québec désirent mettre en garde la population contre le stratagème de vol par distraction dans les stationnements de magasins à grande surface.

Le stratagème consiste à ce qu'un ou des suspects entrent en contact avec une personne et tentent de la distraire en utilisant divers moyens, afin de commettre un vol sur elle ou dans son environnement immédiat. Les suspects ciblent l'argent, les cartes financières et les documents d'identité.

Voici quelques exemples de distraction :

- On vous interpelle alors que vous êtes à pied. On vous propose un bijou en le mettant sur vous et on profite de l'occasion pour voler des objets dans votre sac à main ou sur vous (ex. : votre portefeuille).
- On vous interpelle en prétextant que vous avez échappé de l'argent. Lorsque vous procédez à la vérification de votre portefeuille, le suspect dépose le billet de banque « prétendument manquant » sur votre portefeuille et subtilise une ou des cartes financières.
- On vous interpelle alors que vous êtes au volant de votre voiture stationnée, prétextant avoir besoin d'aide en vous présentant une carte routière, ou en vous montrant un billet de banque au sol que vous auriez prétendument échappé ou encore en désignant un portefeuille au sol qui pourrait vous appartenir. Dès que vous sortez du véhicule, un complice entre alors du côté passager pour subtiliser vos cartes de paiement (ex. : un sac à main laissé à la vue).

Afin d'éviter ces situations, voici quelques consignes de sécurité :

Si vous êtes interpellé par un inconnu à pied :

- sachez que vous n'avez aucune obligation d'interagir avec un inconnu;
- gardez une bonne distance avec le demandeur;
- Prenez connaissance de votre environnement (y a-t-il d'autres personnes autour de vous?);
- Validez la demande;
- Ne laissez pas l'inconnu vous toucher sous aucun prétexte;
- Ne jamais exposer son portefeuille ou tout autre objet personnel devant un inconnu.

Son insistance vous fait craindre pour votre sécurité? Alertez un gardien de sécurité, communiquez avec votre service de police ou signalez votre besoin d'aide à une personne présente auprès de vous.

Une travailleuse de milieu dans Montcalm

Le Centre d'action Bénévole Montcalm est maintenant porteur d'un programme *d'Initiative de travail de milieu auprès des aînés en situation de vulnérabilité* (ITMAV). Ce programme vise à rejoindre les personnes âgées de **60 ans et plus** vivant des situations de vulnérabilités, de l'isolement ou sont à risque de fragilisation.

C'est en travaillant en étroite collaboration avec les organismes et les différentes instances impliquées auprès des aînés que la travailleuse de milieu pourra repérer, créer un lien et intervenir pour ainsi être un pont entre la personne et les ressources du milieu.

L'objectif étant de repérer ces aînés pour ainsi briser l'isolement, faire connaître les ressources et les services existants, accompagner dans les démarches et favoriser l'autonomie et le maintien dans la communauté. Elle peut aussi être un soutien dans les situations d'abus et de maltraitance.

Ce service est confidentiel et gratuit et se fait dans le respect du rythme et de la volonté de la personne. Elle vise à accompagner la personne à reprendre confiance en ses capacités et à retrouver son pouvoir d'agir. Pour information contacter Johanne Lavallée 450-839-3118 #232 ou 1-888-839-3440 #232.

Johanne Lavallée
Travailleuse de milieu

450-839-3118 poste 232

1-888-839-3440 poste 232

Cellulaire : 450-916-1104

johanne.lavallee@cabmontcalm.com



La travailleuse de milieu offre :

Écoute et soutien

Références vers les ressources existantes

Accompagnement dans les démarches



Famille et Aînés
Québec



Bénévoles recherchés



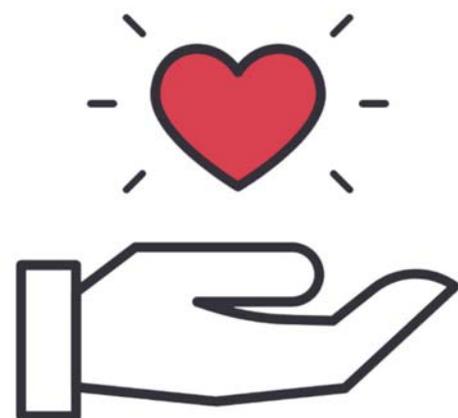
Joignez-vous au Groupe Entraide et Amitié Saint-Esprit !

Un groupe de citoyens de votre municipalité, impliqués socialement et bénévolement au bénéfice de leur communauté. Leur mission ? Répondre aux divers besoins et contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées. Impliquez-vous et participez aux activités !

Le Groupe Entraide et Amitié :

- Vous permet de vous impliquer bénévolement tout en respectant votre horaire, vos disponibilités, vos intérêts et vos goûts.
- Favorise les échanges concernant votre vécu en tant que bénévole ainsi que les actions communes, mais personnalisées, dont le Centre d'Action Bénévole de Montcalm. Cette collaboration vous amène à être mieux outillé pour oeuvrer auprès de la clientèle.

Contactez Christine Jodoin, du CAB Montcalm,
au 450-839-3118 / 1-888-839-3440 poste 233.





**23^e Tournoi de Golf du
Club optimiste Saint-Esprit Montcalm Inc.
au profit de la jeunesse**

- * Samedi le 10 août 2019
- * Club de golf Rawdon
Formule Vegas départ de 7 h à Midi
- * Souper dès 18 h 30
Repas Champêtre Méchoui
Érablière Germain Latendresse
67, Route 125 Saint-Esprit

- * Souper / golf : 125 \$ car inclus
- * Golf seulement : 90 \$ car inclus
- * Souper seulement : 45 \$

Pour réservation départ et souper communiquez avec
Joëlle Latendresse
450 755-8515 ou jlatendresse@videotron.ca



Venez passer une journée agréable dans une
ambiance amicale

**MERCI DE NOUS ENCOURAGER
BIENVENUE À TOUS!**



Suite au succès des éditions précédentes, la municipalité de Saint-Esprit est heureuse de vous inviter à la 5e édition de la Fête des Récoltes qui aura lieu sur la rue Saint-Isidore, près de l'église le dimanche 11 août 2019.

Vous êtes artiste, créateur ou artisan ? Faites vite ! Vous avez jusqu'au 19 juillet pour remplir le formulaire d'inscription. Tous les artisans seront sous le grand chapiteau. Les places sont limitées.

Formulaire de demande d'exposition 2019 disponible à la mairie, 21, rue Principale, Saint-Esprit, sur les heures d'ouverture ou par courriel à loisirs@saint-esprit.ca. Un montant de 15 \$ s'applique pour chaque inscription et est payable à la mairie.

L'événement aura lieu le dimanche 11 août 2019 de 11 h à 16 h. Nous serons situés sur la rue Saint-Isidore qui sera complètement fermée. Veuillez noter que vous devez obligatoirement être présent pendant toute la durée de l'événement. Une sélection sera effectuée afin d'assurer une plus grande diversité de produits aux visiteurs.

C'est un rendez-vous à ne pas manquer! PRÈS DE L'ÉGLISE, Saint-Esprit

Pour de plus amples renseignements,
téléphonez à Madame Julie Lacombe,
coordonnatrice des loisirs
au 450-831-2114 poste 7530.



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ESPRIT





FÊTE des RÉCOLTES

11 Août 2019

11h à 16h

PRÈS DE L'ÉGLISE, Saint-Esprit

11 h

- Ouverture du site
- DJ et animation par Topaze agence événementielle
- Plusieurs Artisans sous le grand chapiteau
- Épluchette de blé d'inde (Gratuit)
- Vente de hot-dog au profit de la MDJ
- Service de bar
- Kiosque de vente de légumes au profit de la MDJ
- Kiosque de jardinage pour enfants, commandite de la Pépinière Excels
- Mini ferme
- Artiste tatouage air brush
- Clown ambulant
- Jongleur ambulant
- Cirrus Cirkus, échassier
« présentation offerte par la MRC »
- Numéro de danse, Studio EDR
- Jeux gonflables
- Tours de calèche
- Antiquités agricoles
- Vente de livres par la bibliothèque
- Conte sous la tente
- Crèmerie mobile, Gourmandises et filles



MUNICIPALITÉ DE SAINT-ESPRIT



13 h à 14 h Animation cours de danse partenaire et danse en ligne avec Monsieur Marcel Massé

14 h à 15 h Spectacle d'Anthony Gaudet

16 h Fin des festivités







Coopérative de services multiples de Lanaudière Joujouthèque Lulu Berlue Comptoir vestimentaire

Formations gratuites :

Plusieurs formations offertes à partir du 17 septembre :

- Cours de français, débutants ou intermédiaires
- Équivalences secondaire 5
- Informatique, débutants ou intermédiaires
- Tablette débutants, iPad ou Android
- Stimulation de la mémoire
- Francisation

Inscriptions dès le 27 août par téléphone ou en personne.

Joujouthèque Lulu Berlue :

Prêt de jeux et jouets pour enfants de 0 à 5 ans. Matériel spécialisé pour enfants à besoins spécifiques. Ateliers thématiques.

Comptoir vestimentaire :

Vêtements pour toute la famille, accessoires, jeux et jouets à petits prix. Articles sélectionnés et présentés sur supports. Salle d'essayage.

1317, chemin de Gouvernement, Sainte-Julienne – 450 831-3333

Horaire habituel : mardi, mercredi, jeudi de 9 h à 15 h

Fermés pour l'été, ouverture le 20 août.

 CSMLJoujouthequeComptoir

Deux sites Web indispensables pour la rentrée scolaire!

Le Comité régional pour la valorisation de l'éducation (CREVALE) dévoilait récemment la nouvelle image de ses deux sites Web, **crevale.org** et **oser-jeunes.org**. Dorénavant, l'information y est plus facilement accessible. Ainsi, vous aurez tout ce qu'il vous faut pour soutenir la persévérance scolaire tout au long de l'année.

crevale.org

Que vous soyez parent, employeur ou intervenant, le fait de visiter le site crevale.org vous permettra d'en apprendre plus sur la persévérance scolaire, et ce, de la petite enfance à l'obtention du diplôme. Alors que la rentrée scolaire arrive, vous y trouverez :

- Des astuces pour réussir la transition scolaire des enfants ou pour faciliter la période des devoirs;
- Des boîtes à outils remplies d'activités permettant de maintenir la motivation ou encore de développer le plaisir de la lecture;
- Une section « Ressources » avec des chroniques et des liens utiles sur des sujets tels que l'aide financière et les difficultés d'adaptation ou d'apprentissage.

oser-jeunes.org

Comme la fin des vacances rime souvent avec le début de la conciliation études-travail pour bon nombre d'étudiants, le site oser-jeunes.org est tout indiqué pour eux. Ils pourront y consulter un bottin d'employeurs pour qui les études sont la priorité. Quant aux parents, ils y découvriront des moyens de soutenir la conciliation de leurs enfants. Enfin, les employeurs y trouveront plusieurs outils qui leur permettront d'assumer le rôle important qu'ils peuvent jouer dans la réussite éducative des jeunes Lanaudois.

Consultez ces sites sans tarder pour accompagner et encourager les jeunes qui vous entourent! Restez à l'affût des nouveautés en vous abonnant aux pages CREVALE et OSER-JEUNES sur Facebook.

Association Carrefour Famille Montcalm (ACFM)



Horaires d'été

Du lundi au jeudi

Du 21 juin au 30 août inclusivement

*** Les visites supervisées (SDA) seront ouvertes à l'horaire habituel***

FERMÉ TOUS LES VENDREDIS

**L'ACFM et les SDA
Fermés pour les vacances
de la construction**



L'Association Carrefour Famille Montcalm *recherche des transporteurs bénévoles*

Vous habitez dans La MRC Montcalm :
St-Lin-Laurentides, St-Alexis, St-Jacques, St-Calixte, St-Esprit
St-Liguori, St-Roch de l'Achigan, Ste-Julienne, St-Roch Ouest,
Ste-Marie-Salomé, nous avons besoin de **VOUS!**

**Pour des transports médicaux, légaux
ou pour des ateliers ici-même!**



Nous défrayons les frais de kilométrage (0.45¢/km)



Nous fournissons les bancs d'auto ainsi que la formation
à cet effet

Nous respectons votre disponibilité et souhaitons
grandement votre présence!

Pour des informations détaillées, veuillez contacter Lyne
Plamondon au 450-439-2669 ou 1-877-439-2669





NOUVEAU À ST-ESPRIT !!!

COURS DE DANSE

HIP-HOP / CONTEMPORAIN / JAZZ

GROUPES

4-7 ANS / 8-12 ANS

- TECHNIQUE**
- INTERPRÉTATION**
- CRÉATION**



COURS D'ESSAI GRATUIT

JEUDI 5 SEPTEMBRE 2019 18h à 20h

21, rue Principale (Mairie)

INFORMATIONS : Studio EDR 450-916-0560



2-3 ANS

Cours de sports parent-enfant. L'emphase est mise sur le plaisir, et le développement d'habiletés motrices. **9H À 9H40**



3- 4 ANS

Cours de sports parent-enfant. Développement des habiletés de bases de chaque sport et de la confiance en soi. **9H50 À 10H30**



4-6 ANS

Cours sans les parents. Apprentissage sportif dans un environnement non-compétitif et ludique. **10H40 À 11H35**

1 INSCRIPTION = 8 SPORTS

Hockey, Tennis, Volleyball, Basketball, Golf, Soccer, Baseball et Football

Notre mission est de transmettre notre passion pour le sport à la prochaine génération de sportif. Le matériel est fourni par l'entraîneur.

Les samedis du 28 septembre au 23 Novembre (pas de cours le 12 Octobre.)

www.sportballrivenord.ca



Bonnes Vacances à tous les paroissiens!

Les vacances sont un temps spécial. Un temps pour prendre le temps de regarder, de contempler la nature qui nous offre des beautés que nous ne pouvons cesser d'admirer. Les vacances : un temps pour prendre le temps de parler, d'échanger avec notre famille, nos voisins, nos amis Un temps pour prendre le temps de vivre et d'apprécier la vie. Bonnes Vacances à vous tous et toutes!

La chorale : ce n'est qu'un au revoir!

Nous remercions toute notre communauté pour l'accueil et l'appréciation qu'elle manifeste à l'égard de la chorale. Nous vous quittons momentanément, mais nous serons de retour en septembre, un brin de repos nous permettra de reposer nos voix pour vous revenir en force avec encore plus d'ardeur et de belles surprises, qui nous l'espérons, vous inspireront et nourriront votre foi.

Merci pour les fleurs devant et sur le côté droit de l'église.

Ceux et celles qui participaient à l'assemblée spéciale pour l'église du 12 juin ont appris que la municipalité ne s'occuperait ni d'acheter ni de planter les fleurs cette année devant et sur le côté de notre église, les coûts étant trop élevés. Des bénévoles se sont offerts pour les payer et d'autres pour les planter et les entretenir. Nous les remercions sincèrement au nom de tous les paroissiens.

Merci du conseil de Fabrique.

Les membres du conseil de fabrique remercient toutes les personnes qui se sont présentées à l'assemblée spéciale des paroissiens du 12 juin dernier. Ils remercient également les gens qui ont fait part de leur appui et de leurs suggestions pour supporter le comité dans son travail de négociation auprès de la municipalité et l'appuyer dans ses réflexions sur l'avenir de notre église. Merci à Hélène Rochon et Jean-René Poirier qui ont mené cette rencontre avec beaucoup de doigté et de diplomatie.

Pensée du mois

« Il faut vivre et non pas seulement exister » Plutarque

Les **ACTIVITÉS** au sous-sol de l'église font relâche pour l'été.

ACTIVITÉS AUTOMNE 2019 et HIVER 2020

Ouverture du club mardi le 10 septembre par un buffet

(réserver auprès de Francine Héту 450 839-6708, 10 \$/pers.)

15 octobre 17 h : Souper, info à suivre...

12 novembre : Souper hommage et remerciements à Yvonne Turcotte, au restaurant Benny de Saint-Esprit.

10 décembre 17 h : Fermeture du club pour la période des fêtes, buffet et coupe de vin, info à suivre...

14 janvier 2020 à midi : Réouverture du club par un buffet

11 février 17 h : Souper de la Saint-Valentin

TRAIN LÉGER DE CHARLEVOIX- MARDI LE 13 AOÛT 2019

Saint-Esprit / Charlevoix

Prix : 215.00 \$ par personne, taxes et pourboires inclus.

Pour réserver votre place ou renseignements : Francine Vendette 450-559-6240

Les meilleurs vœux sont formulés pour toutes celles et ceux qui célébreront leur fête en août. Que ce jour soit des plus heureux et voit se réaliser les rêves les plus merveilleux.

Prompte guérison à nos membres qui sont affectés par la maladie.

À celles et ceux qui ont perdu un être cher, veuillez croire à l'expression de notre **vive sympathie.**

Notre pensée pour vous :

Quand on ne peut revenir en arrière, on ne doit se préoccuper que de la meilleure façon d'aller de l'avant. Paulo Coelho

Suivez-nous sur Facebook : FADOQ-Les Cœurs Joyeux Saint-Esprit

Bonnes vacances à vous!

CONSEIL 2019-2020

Francine Vendette, présidente 450-559-6240

Louise Boivin, vice-présidente 514-794-8904

Lucille Lévesque, secrétaire

Francine Héту, trésorière 450-839-6708

Visites estivales de jardins : été 2019

Ne manquez pas nos activités estivales qui nous permettent de fraterniser et de contempler des lieux aménagés par des passionnés d'horticulture. Ils nous accueillent gentiment pour nous offrir le privilège de nous retremper aux sources de leur nature et de leur façon de l'embellir.

1-. Mercredi 10 juillet 2019 : 19 h Jardin de Diane Turenne

1029, Achigan Nord, L'Épiphanie

Tél : 450 588-5189

Trajet : Prendre la 339, pour la rejoindre, la sortie 44 est fermée pour l'été en direction sud. Vous pouvez emprunter le carrefour giratoire de la Côte Saint-Louis. Ensuite, prendre la 339 juste avant d'arriver à la Pépinière Excel et avant le pont, tournez à gauche, traverser le village de Saint-Roch et suivre la 339 qui s'appelle aussi Achigan-Nord. Vous passez devant l'abattoir Zampini et roulez 1 km et demi. C'est du côté droit, côté de la rivière.

2-. Mercredi 17 juillet 2019 : 19 h Jardin de Mario Pichette et de Mme Desrochers

26, Beauchamp, Saint-Roch-de-l'Achigan

Tél : 450 588-7185 ou 6585

Trajet : Prendre la 339, pour la rejoindre, la sortie 44 est fermée pour l'été. Vous pouvez emprunter le carrefour giratoire de la Côte-Saint-Louis. Prendre la 339 juste avant d'arriver à la Pépinière Excel et avant le pont, tourner à gauche. Vous vous rendez jusqu'au village de Saint-Roch dans la rue Principale. Tournez à droite pour prendre Beauchamp qui se trouve de biais avec le commerce Home Hardware. Vous vous rendez au bout de la rue, c'est la dernière maison, le numéro 26.

3-. Mercredi 24 juillet 2019 : 19 h Jardin de Diane Beaupré

1590, rang l'Achigan Nord ou 339 Nord, L'Épiphanie

Tél : 450 588-3746

Trajet : Prendre la 339, pour la rejoindre, la sortie 44 vers le sud est fermée pour l'été. Vous pouvez emprunter le carrefour giratoire de la Côte-Saint-Louis. Prendre la 339 juste avant d'arriver avant la Pépinière Excel et avant le pont, tournez à gauche, traverser le village de Saint-Roch et suivre la 339 qui s'appelle aussi Achigan-Nord. Continuez tout droit en direction de L'Épiphanie, l'adresse est 1590, 339 nord.

4-. Mercredi 31 juillet 2019 : 19 h Jardin de M. Richard Surdukan,

844, rue de la Plage, Sainte-Julienne

Tél : 450 439-1261

Trajet : De Saint-Esprit, prendre la 25 Nord. Aux premières lumières, en arrivant à Saint-Esprit, prendre la rue Montcalm à votre gauche, traversez le village et poursuivez jusqu'à l'intersection (un y) serrez vers la gauche pour prendre Rang des Pins. Poursuivez jusqu'à la montée Cadot, tournez à droite après le « Flasher » continuez en direction de Sainte-Julienne, c'est la 2^e rue à votre gauche, le 844 n'est pas loin, c'est du côté gauche.

NOUVEAUTES - ADULTES

Brouillet, Chrystine	Dans son ombre
Connelly, Michael	En attendant le jour
Demers, Dominique	L'albatros et la mésange
Dupuy, Marie-Bernadette	Abigael, messagère des anges (v6)
Guénette, Hélène	D'amour et de cristal
Penny, Louise	Armand Gamache enquête : Au royaume des aveugles...
Riley, Lucinda	Les sept sœurs (v5) La sœur de la Lune
Robillard, Anne	La malédiction des Dragensblot (v1) Le château
Steel, Danielle	Prisonnière
Tremblay-d'Essiambre, Louise	Histoires de femmes (v3) Marion

NOUVEAUTÉS – JEUNES

Gravel, Élise	N'importe quoi
Guilbault, Geneviève	Ti-Guy la Puck (v4) Rendez-vous sur la glace
Héroux, Caroline	Défense d'entrer (v12) Hors série - Mon bucket list

CARTE D'ACCÈS MUSÉE : visitez la Cité de l'Énergie de Shawinigan

Le Réseau BIBLIO CQLM est heureux de vous offrir la **carte accès-musée** du projet Famille tout inclus.

La **carte accès-musée** a pour objectif de permettre aux familles des régions de la Mauricie, du Centre-du-Québec et de Lanaudière de visiter des musées de Trois-Rivières et de ses alentours, et ce gratuitement.

La liste des musées accessibles est disponible à la bibliothèque ou à l'adresse suivante :

<http://cqlm.centreinformation.ca/soutien-aux-usagers/carteaccessmusee/>.

Qu'est-ce que la carte accès-musée?

La carte accès-musée est une **carte donnant accès gratuitement** à une famille (au minimum 1 adulte et 1 enfant et au maximum 2 adultes et 3 enfants de 18 ans et moins) à toutes les institutions muséales participantes.

Ce qu'il faut savoir à propos de la carte accès-musée

La carte accès-musée :

- s'emprunte comme un livre;
- est prêtée pour une période de deux semaines, non renouvelable;
- et elle peut être réservée;
- est assujettie aux frais de retard de votre bibliothèque;
- ne peut faire l'objet d'un prêt entre bibliothèques.

En cas de perte, le coût de remplacement d'une carte accès-musée sera de 20 \$.

Nous avons reçu trois exemplaires de la carte accès- musée, à prêter à nos usagers. Cette carte, issue du projet **Famille tout inclus**, se veut un incitatif à la découverte culturelle dans le cadre d'une **activité familiale**. Il s'agit d'une belle occasion de faire des découvertes extraordinaires en famille! Dans cette optique, la carte est assujettie à ces conditions :

- La carte doit être portée au cou par l'un des membres de la famille, l'endos de la carte doit aussi être présenté pour assurer son authenticité;
- La carte est valide pour une famille comprenant **jusqu'à 2 adultes et 3 enfants** (de moins de 18 ans);
- La carte n'est pas valide s'il y a seulement des adultes qui se présentent puisque le but de la carte est familial.

Les conditions d'utilisation de la carte d'accès musée ont été négociées avec les musées participants. Les utilisateurs qui ne respectent pas ces conditions devront payer leur droit d'accès, ou les droits d'accès supplémentaires dans le cas de familles de plus de trois enfants.

TON AVENTURE.COM (2^e édition) : lire et avoir du plaisir

Lire et avoir du plaisir, c'est possible avec ce site WEB amusant mis sur pied par la CREVALE. Du 15 mai au 23 août 2019, seul ou en famille devient le héros de ton aventure.

Cet été, visite le site « tonaventure.com »

Pour les enfants de 6 à 16 ans de la région de Lanaudière.

6000 \$ en prix à gagner : rendez-vous sur le site...

Cet été la bibliothèque s'est inscrite au Club de lecture d'été TD...

À propos du Club de lecture d'été TD

Le Club de lecture d'été TD est le plus important programme de lecture d'été au Canada. Gratuit et bilingue, il est destiné aux enfants de tout âge, quels que soient leurs goûts et leurs aptitudes. Offert par plus de 2 200 bibliothèques publiques canadiennes, il met en valeur des œuvres, des auteurs et des illustrateurs canadiens et est conçu pour permettre aux enfants de vivre les plaisirs de la lecture et des livres, afin qu'ils aiment lire toute leur vie.

Qu'est-ce qui rend le Club si spécial?

Les enfants (et leurs proches) peuvent y participer n'importe où et n'importe quand pendant l'été : dans une bibliothèque publique, à la maison, en ligne, sur la route, partout où leur été les mènera!

Les enfants découvriront des suggestions de livres, feront le suivi de leurs lectures, communiqueront avec d'autres jeunes au pays, liront des livres en ligne, participeront à des activités, collectionneront des autocollants, écriront des blagues, des histoires et des critiques de livres, et plus encore. Le Club offre aussi d'excellentes ressources pour les participants incapables de lire les imprimés, ainsi que pour les enfants d'âge préscolaire et leur famille.

Une portée réelle

Le programme prend de l'ampleur chaque année. Un rapport publié récemment illustre bien son influence : 718 399 enfants ont participé à 38 326 activités dans 2 061 bibliothèques du pays.

Donc si cela t'intéresse, viens nous voir à la bibliothèque pour recevoir ton carnet et les informations nécessaires.

FERMETURE POUR LES VACANCES

La bibliothèque sera fermée du 20 juillet au 5 août 2019. Nous espérons vous revoir en grand nombre à notre retour, le 6 août 2019.

NOUS SERONS PRÉSENTS À LA FÊTE DES RÉCOLTES...

...qui aura lieu le dimanche 11 août 2019 de 11 h à 16 h. Venez nous visiter en grand nombre. Il y aura des livres à vendre à très, très bon prix.

ACCÈS À LA BIBLIOTHÈQUE PAR INTERNET

Pour l'accès à des ressources numériques, **des livres numériques en français et en anglais**, ou tout simplement consulter votre dossier d'utilisateur ou renouveler vos prêts, rendez-vous sur « mabibliotheque.ca ».

Veillez noter que le mot de passe **(le NIP)** est **ALICE** pour tout le monde et le no. d'utilisateur apparaît sur votre carte d'abonné sous le code zébré (vous devez inscrire tous les 14 chiffres même les zéros).

Nous pouvons aussi vous renseigner si vous rencontrez certaines difficultés au début.

AMNISTIE DURANT L'ÉTÉ JUSQU'AU 5 AOÛT 2019

Comme chaque année, au début de l'été, nous accordons une période d'amnistie pour les livres retournés en retard. Ainsi, durant tout l'été jusqu'au 5 août 2019, vous ne paierez aucune amende pour les livres retournés en retard. Donc si vous avez oublié de nous retourner certains livres et que vous craignez une amende élevée, c'est le moment de nous les retourner, soit durant les heures d'ouverture ou dans la chute à livres.

Par contre, même si nous ne facturons aucune amende, nous comptons sur votre compréhension pour nous rapporter vos livres à la date prévue lors du prêt, afin que d'autres puissent les emprunter.

LIVRES À VENDRE À TRÈS BON PRIX JUSTE À TEMPS POUR LES VACANCES

Nous avons fait notre ménage du printemps. De plus, nous avons reçu ces derniers temps des dons de livres que nous n'avons pas pu, pour toutes sortes de raisons, mettre sur nos tablettes. Ce qui fait que nous avons une quantité appréciable de livres à vendre à des prix très minimes (en majorité à 0.50 \$). Venez faire un tour, vous ferez certainement des trouvailles.

N.B.: La vente de livres se tiendra jusqu'au 11 août 2019, jour de la Fête des Récoltes.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX RÉSIDENTS

Vous venez d'emménager à Saint-Esprit? Venez nous rendre visite. L'inscription est **gratuite**. Vous pouvez emprunter 5 documents (revues, romans, documentaires, biographies, livres d'enfants...) pour 3 semaines.

Nous avons aussi de nombreuses nouveautés que nous renouvelons régulièrement. Si nous n'avons pas ce que vous désirez, nous le faisons venir d'une autre bibliothèque du réseau. C'est rapide et gratuit...

HEURES D'OUVERTURE durant l'été

Mardi : 9 h à 17 h

Vendredi : 12 h 30 à 20 h 30

Prenez note que tel que mentionné ci-haut la bibliothèque sera fermée du 20 juillet au 5 août 2019.

Nous sommes situés au 45, rue des Écoles, Saint-Esprit.

Pour nous joindre : 450 831-2274 (vous pouvez laisser un message)

Et bien sûr, il y a la chute à livres si vous voulez rapporter vos livres en dehors des heures d'ouverture de la bibliothèque, pour éviter les amendes et remettre plus rapidement les livres en circulation.

BONNES VACANCES

Diane Lamarre

Et toutes les bénévoles de la Bibliothèque Alice-Parizeau

Calendrier Août 2019

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
				1 Soirée jardin discussion	2 Activité photo avec Louis	3
4	5 Soirée cinéma Popcorn	6 Soirée balle molle et hot-dog	7 Soirée régulière (voir activités disponibles)	12 Soirée régulière (voir activités disponibles)	9 Hot-dog feu de camp	10
11 Fête des récoltes	12 Soirée sportive extérieure	13 Soirée cinéma	14 Remise des photos pour le calendrier	15 Soirée préparation voyage	16 Voyage Ottawa	17 Voyage Ottawa
18 Voyage Ottawa	19 Soirée régulière (voir activités disponibles)	20 Activités culturelles	21 Créations artistiques	22 Atelier culinaire	30 Soirée les gagnants des photos pour le calendrier	24
25 Galopade	26 Soirée on pleure on retourne à l'école	19 Soirée régulière (voir activités disponibles)	28 Le choix des photos avec Louis	29 Sortie à la crèmerie	30 Soirée régulière (voir activités disponibles)	31

Maison des jeunes est ouverte aux 12 à 17 ans du lundi au vendredi de 18 h à 21 h

Activités disponibles lors des soirées régulières

- Billard et Ping Pong
- Discussions
- Jeux de société (Monopoly, Risk, Jour de paye, etc.)
- Ordinateur (internet)
- Jeux de cartes
- Télévision (vidéo, Wii, Karaoké, jeux de danse)
- Activités artistiques (peinture, dessin, bricolage, etc.)

Pour les sorties extérieures, les jeunes doivent venir chercher une feuille d'inscription. Les feuilles sont disponibles à partir du 2^e jour de chaque mois.

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

Été 2019 - lire et avoir du plaisir «tonaventure.com» et «Club de lecture TD»

Juillet

17	19 h	SHÉSOSE	Visite de jardin
22-31		Vacances	Mairie et bibliothèque fermées
24	19 h	SHÉSOSE	Visite de jardin
31	19 h	SHÉSOSE	Visite de jardin

Août

1 ^{er} -2		Vacances	Mairie et bibliothèque fermées
6		Bibliothèque	Réouverture en horaire d'été
10		Club Optimiste	Tournoi de golf au profit de la jeunesse
11	11 h	Fête des récoltes	Près de l'église
12	20h	Mairie	Prochaine séance du Conseil municipal
13		Les Coeurs Joyeux	Train léger de Charlevoix - Saint-Esprit/Charlevoix
16-18		Fêtes Gourmandes	Au Collège Esther-Blondin
23		La Galopade	Date limite des inscriptions
25	7 h	La Galopade	À l'église de Saint-Esprit

Septembr

e 3		Bibliothèque	Fin de la période d'amnistie et retour à l'horaire régulier
5		Danse - Jeune	Cours de danse - essai gratuit
10		Les Coeurs Joyeux	Ouverture du Club et buffet
9-13		Loisirs municipaux	Période d'inscription, session automne
17		Coop. SML	Joujouthèque, comptoir vestimentaire et formations
26		Taxation	Échéance de versement (3/3)
27-29		Évènement	Vente de garage autorisée 27, 28 et 29 septembre
28		Sportball	Début des cours de sports parent-enfant

CALENDRIER DES COLLECTES

*** Les collectes débutent à 7 h le matin ***

JUILLET

D	L	M	M	J	V	S	
		1 ●	2	3	4	5	6
7	8 ▲●	9 ■	10	11	12	13	
14	15 ●	16	17	18	19	20	
21	22 ▲●	23 ■	24	25	26	27	
28	29 ●	30	31				

	POUBELLE Ordures ménagères
	BAC BLEU Matières recyclables
	BAC BRUN Matières organiques
	Collecte Gazon-feuilles
	Collecte des encombrants

AOÛT

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5 ▲●	6 ■	7	8	9	10
11	12 ●	13	14	15	16	17
18	19 ▲●	20 ■	21	22	23	24
25	26 ●	27	28	29	30	31